

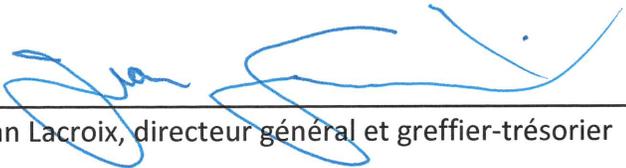
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

AVIS PUBLIC

Tel que requis par l'article 176.1 du Code municipal, avis public vous est par les présentes donné par Jean Lacroix, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paulin, que les états financiers de cette municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, seront déposés au Conseil municipal, lors de la séance ordinaire du **MERCREDI 7 MAI 2025 À 20 H 00**, tenue physiquement, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, 3051 rue Bergeron, Saint-Paulin.

Le présent avis remplace l'avis public antérieur au même effet publié en date du 15 avril 2025.

Donné à Saint-Paulin, ce vingt-neuvième jour d'avril deux mille vingt-cinq.



Jean Lacroix, directeur général et greffier-trésorier